



Webinaire gratuit

PERSONNES PROTÉGÉES : QUELLE GESTION DE L'IMMOBILIER ?

Mardi 12 mars 2024 de 11 h à 12 h 30

Depuis juin 2020, la Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS) organise des conférences en ligne dédiées aux MJPM et traitant de thématiques prégnantes dans leurs pratiques professionnelles au quotidien.

Cette 13^e conférence sera animée par le **Professeur Jean-Marie Plazy, Professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Bordeaux**. Le thème central de cette conférence sera « La gestion immobilière des biens d'un majeur protégé ».

Au cours de cette conférence, Jean-Marie Plazy explorera les aspects juridiques, éthiques et pratiques de la gestion des biens immobiliers des majeurs protégés. Comment naviguer entre les exigences de la loi, les besoins du majeur protégé et les réalités économiques ? Quel est le rôle des différents acteurs, y compris les juges des tutelles, dans ce processus ?

Jean-Marie Plazy mettra en lumière les défis et les responsabilités incombant aux mandataires, en s'appuyant sur la jurisprudence récente, notamment des arrêts de la Cour de cassation qui définissent les standards de cette gestion : prudente, diligente, avisée et alignée sur les intérêts du majeur protégé. Cette session offrira une occasion de réflexion et d'échange sur les pratiques actuelles.

Son intervention sera suivie d'un temps d'échange avec les participants.

Ce webinaire est réservé aux MJPM.

Pour s'y inscrire, [cliquez ici](#).



La Mutuelle Générale des Affaires Sociales propose des solutions en complémentaire santé et prévoyance spécifiques aux attentes et besoins des personnes sous mesure de protection juridique et de leur tuteur ou curateur.



MGAS votre partenaire professionnel

La MGAS vous propose des solutions en complémentaire santé adaptées aux besoins des personnes sous mesure de protection juridique, ainsi qu'à leurs mandataires, grâce à sa proximité et sa qualité de gestion. La MGAS est l'interlocuteur privilégié des MJPM en matière d'assurance santé et de prévoyance.

mgas.fr

La MGAS et ses partenaires mettent à votre disposition son « Extranet MJPM », réservé uniquement à des utilisateurs MJPM indépendants, préposés d'établissements ou salariés du service tutélaire d'une association. Cet extranet vous permet de contractualiser en ligne (adhésion, résiliation) au moyen d'une signature électronique à valeur légale, et d'avoir accès à des services (votre portefeuille en ligne, l'historisation de toutes les opérations au format PDF, la demande de réédition de cartes de tiers-payant, le téléchargement de documents d'information ou contractuels, les coordonnées de vos interlocuteurs, etc.).

La page d'accueil met à votre disposition des informations ciblées qui concernent votre secteur et votre actualité (CSS, déconfinement des MJPM, déduction des frais de tutelle ou de curatelle pour le calcul de l'impôt sur le revenu, etc.).

mjpm.mutuelle-europe.com

Contact presse

Justine Racinet, Chargée de communication MGAS
Tél.: 01 44 10 55 68 | justine.racinet@mgas.fr

96 avenue de Suffren, 75730 Paris Cedex 15
mgas.fr

